

Notre vision

La vision pour le Parc est d'être un **refuge intact et protégé pour la biodiversité** emblématique de l'Afrique centrale au profit des communautés locales et populations autochtones, et de l'**atténuation du changement climatique mondial**.

C'est au prisme de ces 3 piliers que Noé a fixé le cap de son action, et de ses impacts à long terme. Ces derniers s'inscrivent aussi pleinement dans la **vision d'économie verte** de l'Etat congolais.

ÉCONOMIE

- Générer des revenus avec le **tourisme** en attirant des investisseurs
- Développer des **mécanismes d'autofinancement** du parc en échange de services environnementaux fournis
- Inclure et responsabiliser les acteurs socioéconomiques, comme le secteur privé, dans la protection du parc
- Valoriser les **services écosystémiques**, en particulier la capture de carbone
- Créer de l'**emploi localement** à travers l'économie verte

SOCIÉTÉ

- Intégrer les **communautés** aux organes de gouvernance
- Mettre en place des **activités économiques durables** (agriculture, pêche, produits forestiers non ligneux)
- Assurer l'**atténuation du conflit humain-faune**
- Soutenir les programmes liés à l'eau, à l'éducation et à la santé
- Contribuer à l'**aménagement durable** du territoire

ENVIRONNEMENT

- Déployer un dispositif de **protection** (infrastructures, moyens humains et financiers) des zones maritimes, fluviales et terrestres du parc
- **Suivi des espèces et habitats clés** pour orienter les efforts de protection



Partenaires financiers



Parc National de Conkouati-Douli





Où la forêt rencontre l'océan

Le Parc National de Conkouati-Douli, créé en 1999, est situé au sud-ouest de la République du Congo, et couvre une superficie de **795 500 hectares**. Transfrontalier avec le Parc National de Mayumba au Gabon, les deux parcs forment un bloc de 890 000 hectares d'habitat forestier, côtier et marin unique. Conkouati abrite également un sanctuaire de chimpanzés créé par l'ONG **HELP Congo**, qui, en près de 30 ans, a réintroduit dans leur milieu naturel plus de la moitié des 110 chimpanzés sauvés du commerce illégal. Entre la côte atlantique et les montagnes se trouve une **mosaïque d'habitats** constitué de plages, de forêts côtières, de mangroves, de lagunes, de lacs entourés de forêts. Le parc abrite 400 espèces de vertébrés, dont plusieurs en voie de disparition, comme la grande faune emblématique de l'Afrique centrale telle que l'éléphant de forêt, le buffle de forêt, le léopard, le sitatunga, le gorille et pas moins de 7 000 chimpanzés. Les zones humides offrent un refuge aux oiseaux migrateurs, tandis que la grande lagune et ses mangroves abritent des lamantins, des hippopotames et servent de véritable frayère à de nombreux poissons et espèces marines, notamment les raies et les requins. L'espace marin et son littoral accueillent les tortues luth, les dauphins et les baleines à bosse.



Attributs spécifiques

- Catégorie II UICN
- Site Ramsar
- Inscrit sur la liste indicative du Patrimoine mondial UNESCO
- Transfrontalier avec le Parc National de Mayumba au Gabon

Biomes

- Mosaïque forêt-savane congolaise de l'Ouest
- Forêts côtières atlantiques équatoriales
- Golfe de Guinée (marin)

Espèces fauniques clés en danger

- *En danger critique d'extinction* : gorille des plaines de l'ouest, tortue imbriquée
- *En danger* : éléphant de forêt, chimpanzé, tortue caouanne, tortue verte
- *Vulnérable* : tortue luth, tortue olivâtre, dauphin à bosse de l'Atlantique, lamantin

Partenaires techniques

- HELP Congo
- Jane Goodall Institute Congo
- Renatura
- ESI Congo
- African Parks
- Wildlife Conservation Society

Acteurs clés de gouvernance

- Noé
- Ministère de l'Économie forestière (MEF)
- Agence Congolaise pour la Faune et les Aires Protégées (ACFAP)

Un joyau en danger

Ce joyau du littoral d'Afrique centrale subit des **fortes pressions** : les trafics illicites d'espèces sauvages tels que le braconnage pour le commerce international de l'ivoire, le trafic d'animaux sauvages (pangolins, ailerons de requins, etc.), et la chasse pour la viande de brousse. À cela on ajoute l'extraction artisanale illicite de ressources minières, comme la cassitérite et l'or, la coupe de bois illégale à destination de la capitale économique, la pêche industrielle et artisanale interdite, ainsi que la pêche locale non contrôlée et non réglementée sur la partie marine du parc. De plus, la pollution plastique affecte la faune marine, comme les tortues luth, et les conflits humain-éléphant sont récurrents. Il est **primordial de restaurer cet écosystème**, tout en soutenant une économie verte en faveur de la biodiversité, un aménagement durable du territoire, et une bonne gouvernance.



Importance économique

Outre son **grand potentiel touristique** (situé proche de la capitale économique du pays, Pointe Noire), le Parc National joue un **rôle social et économique majeur pour le Congo**. Son système lagunaire et son espace maritime assurent le renouvellement des stocks de poissons, permettant au secteur de la pêche d'avoir des revenus économiques et de nourrir la population.

Le parc national comprend une **zone d'écodéveloppement** permettant aux 7 800 habitants répartis sur 31 villages de pratiquer des activités de subsistance. Les populations sont essentiellement d'**origine ethnique Vili et Loumbou**. Face à un niveau de pauvreté important, la valorisation de la pêche artisanale et le **développement de filières vertes locales** sont des alternatives à la consommation de la viande de brousse et à l'exploitation illégale du bois.



conkouati.org

